



ABC arbitrage Assemblée générale mixte du 14 juin 2019

Les actionnaires de la société ABC arbitrage sont invités à prendre part à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le vendredi 14 juin 2019 à 10h30 à l'Auditorium du #Cloud Business Center - 10 bis rue du Quatre Septembre - 75002 PARIS.

L'avis de réunion comprenant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions a fait l'objet d'une publication au BALO le vendredi 10 mai 2019. Cet avis, ainsi que les modalités de participation sont consultables sur le site Internet de la société (<http://www.abc-arbitrage.com>).

Tous les documents et renseignements prévus par la loi sont tenus à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la société.

Dans une démarche respectueuse de l'environnement en ligne avec les principes décrits dans le rapport RSE (Responsabilité sociale et environnementale) du groupe ABC arbitrage, l'ensemble des documents nécessaires à la tenue de l'Assemblée générale mixte seront communiqués dans les délais légaux sous forme dématérialisée.

Le jour de l'Assemblée générale mixte, seul le texte des résolutions sera disponible sous format papier. Nous invitons donc nos actionnaires à utiliser leur smartphones, tablettes et autres appareils électroniques pour consulter des documents en séance (une connexion Wifi sera disponible) ou à imprimer en amont de la tenue de l'Assemblée générale mixte les documents qu'ils jugent nécessaires.